

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Isabelle Mallet Dignard	Numéro de permis 2014607	Date d'inspection Le 05 juillet 2023	
Nom de l'établissement Les P'tits Coeurs à Mamie		Numéro de téléphone (506) 395-9840	
Adresse 77 chemin Paulin Rivière-À-La-Truite NB E1X 3L5			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Sylvie Richardson		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux
Lors de ma surveillance en avant-midi, le ratio enfants-personnel est maintenu. - La programmation est panifiée et documentée. - Les heures de formation sont presque complétées. - La routine est conforme. Lors de ma visite, j'ai pu observer un changement de couche et les jeux libres.

original signé par
Sylvie Richardson

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 05 juillet 2023

Date

original signé par
Isabelle Mallais-Guignard

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 05 juillet 2023

Date